

Petites villes de demain

DES TERRITOIRES EN ACTION

DOSSIER DE PRESSE - 27 AVRIL 2023





Éditos



Dominique Faure
Ministre déléguée
en charge des Collectivités
locales et de la Ruralité



Christophe Bouillon
Président de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires,
président de l'Association
des petites villes de France,
ancien député de Seine-
Maritime et maire de Barentin

Lancé en 2020, avec pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants de nos petites villes et des territoires alentours, le programme Petites villes de demain piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, se déploie de façon opérationnelle dans les territoires.

Élaboré au plus près du terrain et des besoins identifiés par les habitants, ce programme repose sur la mobilisation de multiples partenaires nationaux et locaux tels que la Banque des Territoires, l'Anah, le Cerema et l'Ademe et sur un large collectif comprenant notamment l'Association des petites villes de France (APVF), qui agissent de concert pour proposer cet accompagnement « à la carte ».

Cette approche cousue-main à destination des territoires s'incarne dans la mobilisation d'une boîte à outils variée, une dynamique partenariale et sur un temps long. C'est bien la combinaison de ces éléments qui permet aux élus de penser et concrétiser leurs projets de territoire.

Le programme est entré dans sa phase opérationnelle et les avancées sont déjà visibles. À ce jour, près de 50% des communes bénéficiaires du programme ont d'ores et déjà signé leur convention-cadre, 888 millions d'euros sont déjà engagés, soit 30 % des engagements prévisionnels réalisés et plus de 900 chefs de projets sont à l'oeuvre dans les territoires.

Petites villes de demain, programme lancé en octobre 2020 à Barentin (Seine-Maritime) est une illustration concrète du soutien proposé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Démarche au service des petites centralités, Petites villes de demain est un démonstrateur de la pertinence du sur-mesure et du collectif qui permet l'action locale, sa visibilité, par un renforcement de l'accompagnement des collectivités en ingénierie.

Le programme Petites villes de demain, accélérateur des projets des territoires et catalyseur de vision, vient ainsi transformer la volonté des élus en actions, par l'effet levier de l'action coordonnée de l'État et des partenaires nationaux et locaux. Il permet également une mise en réseau des élus et des chefs de projet pour partager entre pairs au sein d'une communauté inédite: celle du Club.

Aujourd'hui le programme entre dans sa phase opérationnelle avec pour enjeu et responsabilité collective le renforcement de l'impact dans tous les territoires, tout en conservant une logique différenciée et en phase avec les besoins de chaque territoire et de ses habitants.



É R I A M M O S

P.3 **ÉDITOS**

P.5 **L'ESSENTIEL DU PROGRAMME**

P.05  L'ambition du programme Petites villes de demain

P.06  L'offre de service

P.07  Une politique prioritaire du Gouvernement

P.9 **UN PROGRAMME DÉSORMAIS DÉPLOYÉ**

P.10  Le programme apporte ses premiers résultats dans les territoires

P.13  L'ingénierie stratégique et opérationnelle

P.16  La transformation écologique des espaces publics et des logements

P.19  La transformation de l'économie et de l'appareil commercial et artisanal

P.22  Le bien vivre ensemble

P.25 **LES ACTIONS DANS LES RÉGIONS**

The image features a dark blue background. On the left, there is a large, solid orange shape that resembles a stylized arrow pointing to the right. To the right of this orange shape is a white outline of a diamond or square. The text 'L'ESSENTIEL DU PROGRAMME' is centered in white, bold, uppercase letters, overlapping the orange shape and the white outline.

**L'ESSENTIEL
DU PROGRAMME**

L'AMBITION DU PROGRAMME

Petites villes de demain

Un programme qui accompagne les projets de territoire

Lancé le 1^{er} octobre 2020, le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

OBJECTIF

Renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, et leurs intercommunalités, pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.



PLUS DE
1 600
COMMUNES
ACCOMPAGNÉES

3 MD€
JUSQU'EN 2026

Partenaires financeurs

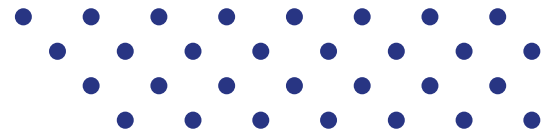


Programme piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires



© Emmanuel du Bourg / Popov

L'OFFRE DE SERVICE



1 LE SOUTIEN EN INGÉNIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leurs projets de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.



MOBILISER TOUS LES ACTEURS
locaux autour du projet

RENFORCER LES ÉQUIPES
autour des élus



BÂTIR SON PROJET
de territoire



PASSER À L'OPÉRATIONNEL



2 L'APPUI THÉMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'État et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.



- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
- **REDYNAMISATION COMMERCIALE**
- **PATRIMOINE, CULTURE**
- **ACCÈS AU NUMÉRIQUE**
- **HABITAT**
- **ACCÈS AUX DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE**
- **GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN BONNE SANTÉ**
- **VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE**

3 L'ACCÈS AU CLUB *Petites villes de demain*

Qui permet le partage d'expérience et la montée en compétences des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leurs projets de territoire.

Avec l'appui de Popsu Territoires

S'INFORMER

- documents de référence
- fiches projets
- podcasts
- vidéos



SE FORMER

- socle initial de formation
- socle d'approfondissement
- modules complémentaires

APPROFONDIR

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques

CONSTRUIRE ENSEMBLE

- clubs départementaux
- rencontres régionales
- atelier *in situ* à destination des élus

UNE POLITIQUE PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT

Petites villes de demain est désormais suivi dans le cadre des Politiques prioritaires du Gouvernement, au même titre qu'Action cœur de ville.

À ce titre, **trois indicateurs** de déploiement font l'objet d'un suivi trimestriel :

♦ LES ENGAGEMENTS FINANCIERS

TOTAUX (crédits ministériels et des principaux partenaires financeurs)

HORIZON 2026 **3MD€**

♦ LE NOMBRE DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS PAR L'ANAH

(hors MaPrimeRénov')

HORIZON 2026 **80 000**

♦ LA PART DES COMMUNES ENGAGÉES DANS UN CONTRAT DE SÉCURITÉ

HORIZON 2026 **40%**



UN REGARD POSITIF DES JEUNES SUR LES PETITES VILLES

À la suite du premier baromètre publié à l'automne 2021, cette deuxième édition, financée par l'Association des petites villes de France, la Banque des Territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires et réalisée par Ipsos, s'est intéressée aux jeunes âgés de 16 à 30 ans.

Qu'ils habitent dans des petites villes ou non, 89 % des jeunes de 16 à 30 ans disent avoir un regard positif sur les petites villes. De plus, 52 % des jeunes pensent que les petites villes vont connaître une dynamique positive.

Selon eux, les **atouts** sont :

- ♦ la **tranquillité** pour **66 % des jeunes** habitant une commune « Petite ville de demain », contre 56 % de l'ensemble des jeunes Français,
- ♦ la **nature** pour **58 % des jeunes** habitant une commune « Petite ville de demain », contre 41 % de l'ensemble des jeunes Français
- ♦ le **bien-être** pour **41 % des jeunes** habitant une commune « Petite ville de demain », contre 31 % de l'ensemble des jeunes Français,
- ♦ la **convivialité** pour **38 % des jeunes** habitant une commune « Petite ville de demain », contre 30 % de l'ensemble des jeunes Français.

Consulter le [baromètre](#)





**UN PROGRAMME
DÉSORMAIS
DÉPLOYÉ**

LE PROGRAMME APPORTE SES PREMIERS RÉSULTATS DANS LES TERRITOIRES



CONVENTIONNEMENTS PETITES VILLES DE DEMAIN

Deux phases:

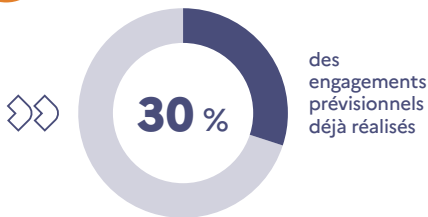
- la définition de la stratégie de territoire, période ouverte par la signature de la convention d'adhésion et d'une durée maximum souhaitée de 18 mois
- la mise en œuvre du plan d'action opérationnel sur la durée du mandat municipal, matérialisée par la signature d'une convention-cadre

près de **50 %**

DES COMMUNES ONT SIGNÉ UNE CONVENTION-CADRE



ENGAGEMENTS FINANCIERS



888 M€

ENGAGÉS AUPRÈS DES TERRITOIRES PETITES VILLES DE DEMAIN DONT



111 M€

POUR FINANCER L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À L'INGÉNIERIE

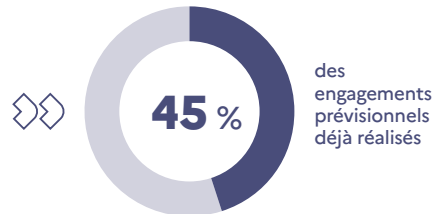


777 M€

POUR FINANCER L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS THÉMATIQUES

ZOOM SUR L'INGÉNIERIE

Pour consolider les diagnostics territoriaux et consolider les stratégies locales et les plans d'actions opérationnels, les partenaires du programme mobilisent des ressources sans précédent.



76 M€

POUR FINANCER LES MISSIONS D'EXPERTISE



35 M€

POUR FINANCER LES CHEFS DE PROJET PVD

ZOOM SUR LES FINANCEMENTS THÉMATIQUES

308,9 M€

engagés au titre des subventions à l'investissement pour des projets dans des communes PVD (DSIL 57,2M€, DSIL relance 104,7M€, DETR 147M€)

157,4 M€

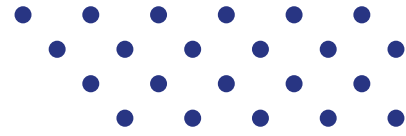
engagés au titre du Fonds friches (MTECT/DHUP)

289,2 M€

engagés par l'Anah dans les communes PVD au titre du financement national des projets de rénovation de l'habitat

21 M€

engagés au titre du financement de projets culturels, architecturaux et patrimoniaux par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)



APRÈS PLUS DE 2 ANS DE DÉPLOIEMENT

sur l'ensemble du territoire français, les premières actions opérationnelles sont réalisées ou en cours de réalisation dans les territoires.



QUELQUES EXEMPLES EN MATIÈRE D'HABITAT

597

COMMUNES ENGAGÉES
DANS UNE OPAH
SIMPLE OU COMPLEXE

29 683

LOGEMENTS RÉNOVÉS
PAR L'ANAH
(HORS MaPrimeRénov')



674 M€

ENGAGÉS POUR LA
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DES LOGEMENTS AVEC MaPrimeRénov'
(SOIT UN ENGAGEMENT TOTAL
DE L'ANAH DE 963,2 M€ DANS LES PVD)

1079

FRANCE SERVICES OUVERTES
DANS UNE COMMUNE PVD
SOIT 44% DE L'ENSEMBLE
DES FRANCE SERVICES

97

MICRO-FOLIES OUVERTES
DANS UNE COMMUNE PVD

Consulter le dernier
[point d'avancement du programme](#)

L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)



291

COMMUNES ENGAGÉES
DANS UNE ORT

La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite ELAN) du 23 novembre 2018 encourage les collectivités territoriales à développer des projets locaux d'intensification urbaine, afin de diminuer l'étalement urbain.

Créée dans ce cadre, l'ORT est un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

Large palette d'outils au service d'un projet de territoire, l'ORT permet, une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la mobilisation de nouveaux droits juridiques et fiscaux comme :

- ♦ la dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques ;
- ♦ la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien ;
- ♦ la mise en place de dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou d'aménager multi-site ;
- ♦ une meilleure maîtrise du foncier (renforcement du droit de préemption urbain pour les locaux artisanaux).



UNE GOUVERNANCE NATIONALE PARTENARIALE

Le 19 janvier dernier, Dominique Faure, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a réuni le comité de pilotage national du programme Petites villes de demain.

Rassemblant les opérateurs financeurs, les associations d'élus, les ministères partenaires et les représentants du Parlement, cette instance de dialogue a été l'occasion de partager un premier bilan de l'avancée du programme et d'échanger sur les priorités pour l'année 2023.

Le retour d'expérience de Fronton (Haute-Garonne), par les témoignages de M. le maire accompagné de la cheffe de projet PVD et du directeur départemental des territoires, a éclairé les échanges.

La pertinence du programme et la qualité de son déploiement ont été saluées, avec des actions concrètes portées par les élus pour améliorer la qualité de vie des habitants dans des territoires dynamiques et engagés dans la transition écologique ; Petites villes de demain bénéficie aujourd'hui de moyens importants déployés en ingénierie, grâce à la mobilisation aux côtés des ministères de l'ANCT, la Banque des territoires, l'Anah, le Cerema et l'Ademe.

La mobilisation forte des délégués territoriaux de l'ANCT, les préfets de départements, et de leurs services et en particulier des Directions départementales des territoires, a été saluée.

Ce comité de pilotage a également permis d'identifier plusieurs points de travail qui vont se poursuivre dans les prochains mois, ainsi que de confirmer trois axes stratégiques :

- ♦ **faire des transitions un levier de transformation des petites centralités ;**
- ♦ **mettre l'exigence écologique au cœur du financement des projets ;**
- ♦ **renforcer le pilotage et l'ingénierie opérationnels de proximité.**



L'INGÉNIERIE STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE



Parole d'élus



Jean Bardail

Maire de Morne-à-l'Eau,
président de la communauté
d'agglomération du Nord
Grande-Terre (Guadeloupe)



Dans un contexte de transition et d'adaptation aux enjeux du changement climatique, l'ingénierie stratégique et opérationnelle est incontournable pour la pertinence et l'efficacité des politiques publiques, notamment, en matière d'aménagement et de redynamisation du centre-bourg.

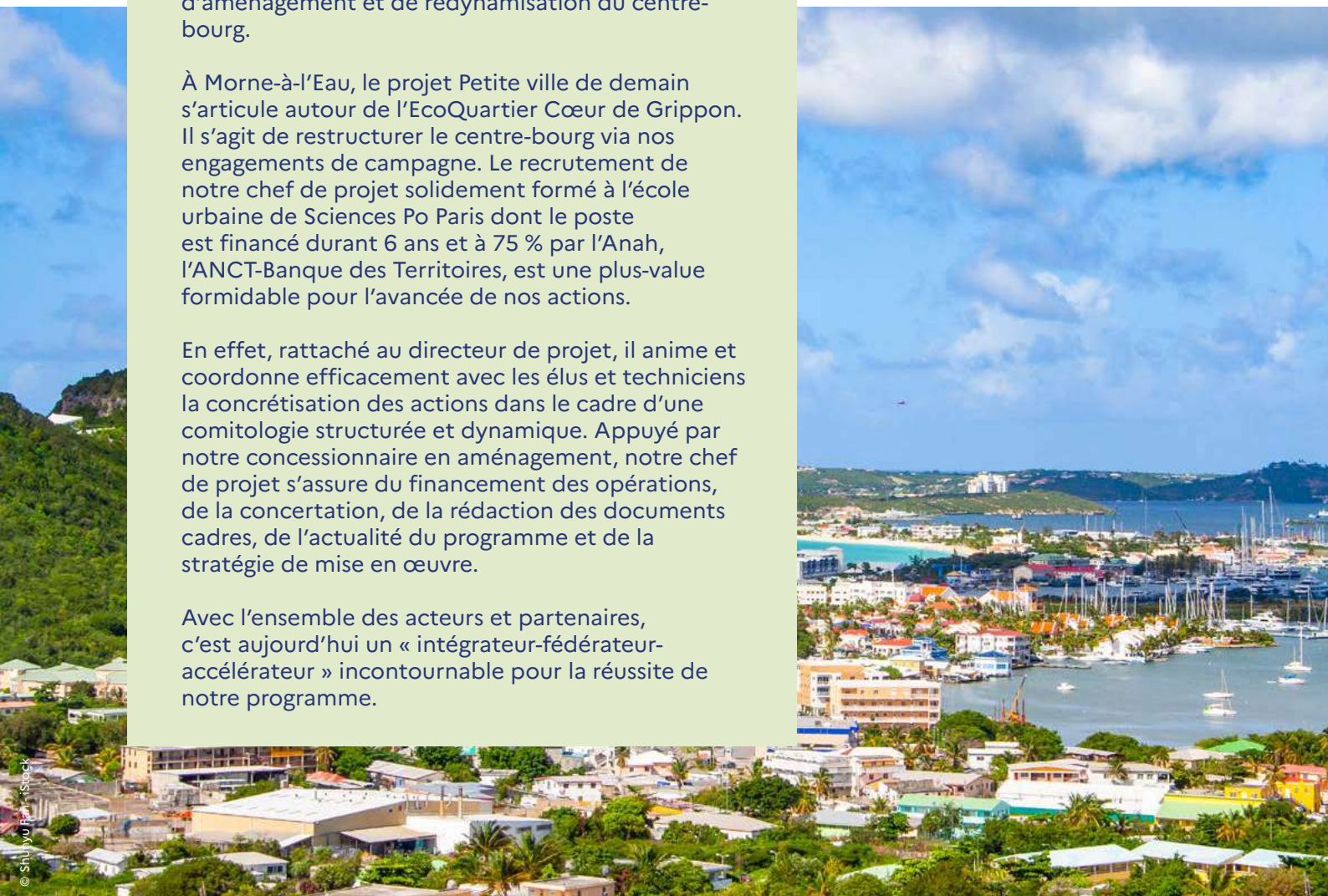
À Morne-à-l'Eau, le projet Petite ville de demain s'articule autour de l'EcoQuartier Cœur de Grippon. Il s'agit de restructurer le centre-bourg via nos engagements de campagne. Le recrutement de notre chef de projet solidement formé à l'école urbaine de Sciences Po Paris dont le poste est financé durant 6 ans et à 75 % par l'Anah, l'ANCT-Banque des Territoires, est une plus-value formidable pour l'avancée de nos actions.

En effet, rattaché au directeur de projet, il anime et coordonne efficacement avec les élus et techniciens la concrétisation des actions dans le cadre d'une comitologie structurée et dynamique. Appuyé par notre concessionnaire en aménagement, notre chef de projet s'assure du financement des opérations, de la concertation, de la rédaction des documents cadres, de l'actualité du programme et de la stratégie de mise en œuvre.

Avec l'ensemble des acteurs et partenaires, c'est aujourd'hui un « intégrateur-fédérateur-accelérateur » incontournable pour la réussite de notre programme.

904

POSTES DE CHEFS
DE PROJET PETITES
VILLES DE DEMAIN
SUBVENTIONNÉS



Donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire est l'objectif opérationnel premier de Petites villes de demain. Une promesse de l'ANCT auprès des élus, mais aussi celle de ses nombreux partenaires.

L'ingénierie accessible aux élus dans le cadre du programme est ainsi un point fort de l'offre de services pour répondre au déficit d'ingénierie dans les territoires Petites villes de demain. Car pour agir, il faut avant tout des moyens humains et une connaissance fine de son territoire.

UN APPUI EN INGÉNIERIE OPÉRATIONNELLE

L'appui proposé en ingénierie est varié. Il fait appel à des modalités diverses, innovantes et adaptées aux problématiques des petites villes.

Ainsi, plus de 3 000 missions d'expertise technique ont pu être réalisées auprès des Petites villes de demain par les principaux partenaires financeurs :

- ♦ 2 200 études subventionnées et missions financées par la Banque des Territoires,
- ♦ plus de 500 études pré-opérationnelles financées par l'Anah,
- ♦ plus de 270 accompagnements en ingénierie "sur-mesure" par l'ANCT et/ou le Cerema,

soit en moyenne près de deux appuis auprès de chaque Petite ville de demain.

PLUS DE 900 POSTES DE CHEFS DE PROJET FINANCÉS

Le renforcement des équipes des collectivités est apparu essentiel, pour permettre de coordonner les réflexions, et assurer la mobilisation des acteurs et des moyens.

Cette communauté de 900 chefs de projets, financés à hauteur de 75 % du coût du poste (financements provenant de l'État, l'ANCT, la Banque des Territoires et l'Agence nationale de l'habitat) permet aux élus locaux d'orchestrer les travaux stratégiques, d'animer la démarche, de réunir les partenaires dans le cadre des comités de projets locaux.



DES PROFILS DE CHEFS DE PROJET VARIÉS QUI FONT LA RICHESSE DE CETTE COMMUNAUTÉ

EMPLOYEUR

60 %

employés par un EPCI

39 %

employés par une commune

1 %

employés par d'autres structures (agence de développement, centre de gestion, PETR)

GENRE

69 %
femmes



31 %
hommes

DOMAINE PRINCIPAL DE FORMATION

61 % urbanisme et aménagement

17 % sciences sociales

11 % développement territorial

7 % architecture

6 % droit et gestion

4 % environnement, écologie, agronomie

4 % économie, finance et commerce

ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

L'ANCT déploie son action grâce au maillage des délégués territoriaux de l'agence (DT), les préfets de département et leurs services.

Programmes nationaux et appui sur-mesure en ingénierie sont ainsi pilotés et mobilisés par ces derniers, en lien étroit avec l'ANCT, pour proposer aux collectivités l'accompagnement le plus adapté à leurs besoins.

Ce réseau local des délégués territoriaux constitue ainsi le point d'entrée des sollicitations des collectivités. Le délégué territorial, ou son délégué territorial adjoint (DTA), chef d'orchestre de la gouvernance locale, anime le partenariat local avec l'ensemble des acteurs.

Suite à la remise du rapport sénatorial, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, ont souhaité un « nouveau souffle pour l'ingénierie des collectivités, dans l'objectif de faire de l'ANCT un interlocuteur de proximité et du quotidien pour les élus locaux ». Ainsi, ils ont notamment annoncé un renforcement des moyens de l'ANCT avec un doublement des effectifs des délégués de proximité, et une mise en œuvre locale du marché d'ingénierie sur mesure par les préfets.



Philippe Chopin
Préfet du Puy-de-Dôme,
délégué territorial
de l'ANCT



QUAND 13 EPCI ET 32 COMMUNES

DOIVENT PRENDRE LEUR ENVOL

Comment faire décoller une fusée de 13 EPCI et 32 communes

« Petites villes de demain » ?

À travers une animation active à différents niveaux, privilégiant les échanges d'expérience. Au premier étage de la fusée, des temps politiques sont organisés à travers les comités locaux de cohésion des territoires et les comités locaux de pilotage présidés par le Préfet et les sous-préfets.

Au deuxième étage, des temps d'animation technique permettent des échanges individuels avec chaque chef de projet. Véritable booster, un club départemental « revitalisation territoriale » associe les collectivités bénéficiaires mais aussi les acteurs locaux de l'ingénierie (agence d'urbanisme, CAUE, chambres consulaires, département, EPF, Banque des Territoires). Depuis 2022, ce club a été élargi à toutes les collectivités engagées dans une démarche de revitalisation territoriale (PVD, ACV, ORT). Enfin, rampe de lancement, une plateforme d'échanges sous Osmose permet le partage entre tous. Aujourd'hui la fusée décolle avec 50 % des conventions signées. Les réservoirs vont être rechargés (financements, poursuite de l'animation) pour maintenir la trajectoire.



LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES PUBLICS ET DES LOGEMENTS



Parole d' élu



Christian Dautel
Maire de Pont-Aven
(Finistère)



La friche de « la Belle Angèle » est une figure prégnante et fantomatique dans l'esprit des habitants de Pont-Aven attachés à sa présence symbolique en entrée de ville mais repoussés par l'image de déclin qu'elle renvoie.

La municipalité saisit l'opportunité de son acquisition, via l'EPF de Bretagne. L'accord conclu est assorti d'un plan de gestion pour sa dépollution et sa déconstruction. Les objectifs du futur programme d'aménagement sont assez communs aux petites villes du littoral breton : faciliter l'accès aux logements pour les jeunes ménages ou les personnes âgées dans une ville subissant la pression foncière ; permettre le retour des commerces de proximité et enfin repenser le schéma de circulation rythmée par la saisonnalité de ses activités.

Afin de conduire la réflexion, le concours European a répondu à nos attentes. D'autant que les trois équipes lauréates désignées par le jury international ont accepté de travailler ensemble à l'élaboration du futur plan de gestion pour la dépollution et la déconstruction du site et à la recherche d'hypothèses d'aménagement pour orienter la phase opérationnelle. Restait à les traduire en plan d'actions.

Pour réaliser cette phase, le dispositif Petites villes de demain a été déterminant, d'abord par l'obtention du Fonds friches et prochainement par l'octroi du financement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage via le soutien de l'ANCT.

29 683

LOGEMENTS RÉNOVÉS
PAR L'ANAH

296

COMMUNES PVD ONT
AU MOINS UN PROJET
DE RECYCLAGE FONCIER
BÉNÉFICIAIRE DU FONDS
FRICHES





Valérie Mancret-Taylor
Directrice générale de l'Agence
nationale de l'habitat



L'Anah participe pleinement à la dynamique de revitalisation des territoires en mobilisant l'ensemble de ses aides financières à destination des particuliers pour les aider à réaliser leur travaux et en direction des collectivités pour les accompagner sur la mise en place de dispositifs d'interventions sur le parc privé dans le cadre des ORT. Au total, 218 685 logements (y compris MaPrimeRénov') ont été rénovés depuis 2020 dans le cadre du programme PVD.

Œuvrer pour un urbanisme durable est un enjeu majeur en France pour lutter contre le changement climatique et adapter les territoires à ses conséquences.

Maîtrise de l'étalement urbain et sobriété foncière sont nécessaires pour repenser la densité des centralités et aménager les territoires. Une plus grande attention doit ainsi être apportée aux modes d'urbanisation afin de consommer moins de terres naturelles, agricoles ou forestières. La réutilisation de secteurs déjà urbanisés doit, dans la mesure du possible, être privilégiée.

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments constitue un véritable enjeu. Elle représente une clé d'entrée pour faciliter le traitement de l'habitat indigne, lutter contre la précarité énergétique des ménages et faciliter l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Ces interventions doivent être coordonnées avec les projets d'aménagement de l'espace urbain portés par les collectivités locales.

La réhabilitation des friches est également une orientation possible de l'action publique locale. Il en est pour preuve les 296 Petites villes de demain dans lesquelles au moins un projet de recyclage foncier bénéficie du Fonds friches.

La promotion des solutions fondées sur la nature à des fins de démonstrateurs de lutte contre les sécheresses, en particulier pour la restauration des zones humides, la renaturation ou encore la restauration des cours d'eau sont également des axes d'action à travailler pour de nombreuses communes PVD.

C'est par une approche stratégique et transversale des centralités que le programme Petites villes de demain entend donner aux élus locaux tous les outils pour améliorer la qualité de vie dans les territoires.

Il s'agit de penser les opérations, à l'échelle d'un quartier ou d'une petite ville, dans un objectif de rationalisation des espaces pensés plus résilients et adaptés au changement climatique. Cette maîtrise des espaces se traduit au sein des documents de planification : plans locaux de l'urbanisme et schémas de cohérence territoriale notamment.



© Arnaud Bouissou - TERRA



Benoît Fabbri

Directeur départemental des territoires du Territoire de Belfort, délégué territorial adjoint de l'ANCT



Hasard du calendrier, l'annonce par le ministre de la Transition écologique et des Collectivités territoriales du contenu des différentes mesures du Fonds vert le 22 novembre 2022 lors du salon des maires et des collectivités locales, a été faite de manière concomitante avec la signature des deux conventions ORT du département les 18 novembre et 16 décembre 2022.

Plusieurs projets des collectivités engagées dans le programme PVD vont, dès 2023, être soutenus par le fonds vert en s'appuyant sur différentes mesures. Le gymnase Vernier à Beaucourt et l'école élémentaire Louise Michel à Delle vont ainsi bénéficier d'importants travaux de rénovation énergétique. À Giromagny, une ancienne cantine ouvrière va être transformée, grâce à la mesure de recyclage des friches, en un multi-accueil pour la petite enfance, tandis que les travaux d'aménagement du centre-bourg vont être enrichis d'un volet de verdissement et de renaturation. La programmation PVD une fois établie, le Fonds vert a joué immédiatement un effet catalyseur qui se concrétise par une accélération de la transition écologique dans le département.



LE FONDS D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou « Fonds vert », doté de 2 milliards d'euros, permet d'aider, dès 2023, les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique via le déploiement d'actions locales visant à adapter leur territoire au changement climatique, à renforcer leur performance énergétique, et à améliorer leur cadre de vie.

Le fonds finance ainsi trois types d'actions :

- ◆ le renforcement de la performance environnementale,
- ◆ l'adaptation au changement climatique,
- ◆ l'amélioration du cadre de vie.

14 %

DES DOSSIERS (POUR LE FONDS VERT) SONT DÉPOSÉS PAR DES COMMUNES PVD

10 %

DES DOSSIERS ACCEPTÉS CONCERNENT DES PROJETS DANS DES COMMUNES PVD



© Leonid Andronov - iStock

LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'APPAREIL COMMERCIAL ET ARTISANAL



Parole d'élue



Sophie Métadier

Maire de Beaulieu-lès-Loches, vice-présidente de la communauté de communes Loches Sud Touraine (Indre-et-Loire)



La communauté de communes Loches Sud Touraine et cinq de ces soixante-sept communes (Beaulieu-lès-Loches, Descartes, Ligueil, Loches et Preuilly-sur-Claise) ont adhéré au programme Petites villes de demain pour mettre en œuvre et en cohérence leurs orientations stratégiques et disposer de moyens adaptés, comme le recrutement d'une cheffe de projet ou d'un manager de commerce.

Sur ces cinq PVD, une mission d'attractivité commerciale a permis d'analyser leurs capacités d'adaptation. Elle a proposé des pistes d'actions répondant au potentiel et à l'ambition du territoire et de chaque commune, tout en définissant les conditions de réussite et les leviers d'interventions.

À Beaulieu-lès-Loches, beaucoup de Bellilociens souhaitent voir revivre une activité au cœur de la cité, leur permettant de venir faire leurs courses quotidiennes, de proposer leurs compétences, de discuter, ou encore d'accueillir les touristes. Aussi, un travail conjoint a été initié par la commune et par une association. La mairie s'occupe du bâtiment (acquisition, travaux de réhabilitation et de mise aux normes), tandis que l'association porte l'animation. Les "Conventuels" seraient un "tiers-lieu" d'échange et de rencontre, comprenant une épicerie et un café associatifs, des ateliers et un jardin collectif. Une belle énergie au service de tous!

61

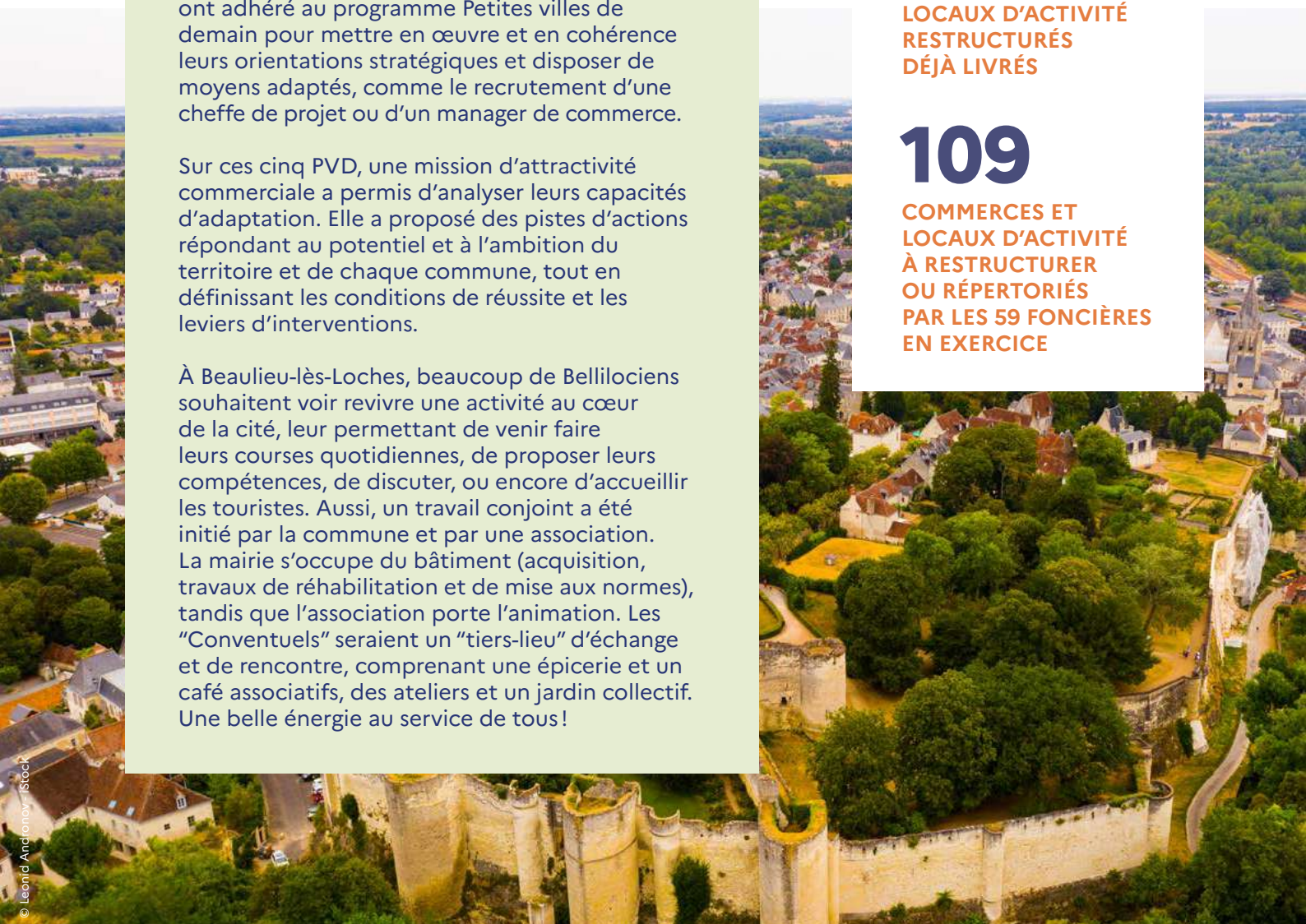
COMMERCE ET
LOCAUX D'ACTIVITÉ
RESTRUCTURÉS DANS
38 COMMUNES PVD

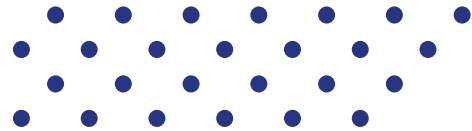
22

COMMERCE ET
LOCAUX D'ACTIVITÉ
RESTRUCTURÉS
DÉJÀ LIVRÉS

109

COMMERCE ET
LOCAUX D'ACTIVITÉ
À RESTRUCTURER
OU RÉPERTORIÉS
PAR LES 59 FONCIÈRES
EN EXERCICE





Olivier Sichel

Directeur général délégué de la
Caisse des dépôts, directeur de
la Banque des Territoires



Accompagner les trajectoires économiques et la vitalité des petites villes, c'est favoriser une dynamique et un tissu artisanal et commercial diversifié et fréquenté par la population locale et des territoires alentours.

La nécessité d'agir pour maintenir ou réactiver la dynamique économique locale est probablement le point de convergence le plus fort entre toutes les démarches de revitalisation des élus locaux.

Depuis le lancement du programme, nombreux ont été les leviers accessibles aux collectivités et aux professionnels, déployés par l'ANCT et ses partenaires. Connaissance du tissu artisanal et commercial, prise en compte de l'évolution des comportements des consommateurs et mise en œuvre d'opérations ont été permises par l'action des partenaires.

En matière d'appui en ingénierie, 1000 mesures d'urgence commerce, financées par la Banque des Territoires ont été mobilisées par les Petites villes de demain, parmi lesquelles une contribution temporaire à plus de 300 postes de managers de commerce.

En complément des chefs de projets Petites villes de demain, ceux-ci ont apporté une impulsion essentielle à la consolidation et au développement de la dynamique des petites villes.

Pour renforcer la vitalité commerciale des communes, dans le cadre du plan de relance, un dispositif soutenant l'activité de foncières de redynamisation est mis en œuvre par la Banque des Territoires.

Si le plan de relance a été un moment d'amplification exceptionnelle des moyens d'intervention, les transformations de l'activité économique, commerciale et artisanale demeurent centrales dans la redynamisation des petites villes. Que ce soit par le traitement du bâti et des espaces ou l'animation organisée pour soutenir la fréquentation des centres et l'accueil des projets, les multiples facettes de la redynamisation commerciale restent accompagnées en conseils, financements et outils opérationnels par la Banque des Territoires dans le cadre du programme Petites villes de demain.

“ La Banque des Territoires est un partenaire de premier rang du programme Petites villes de demain depuis son lancement. Son engagement pour la revitalisation commerciale a été particulièrement massif dans le cadre de la relance. Cette thématique trouve maintenant sa place parmi les leviers de redynamisation des centralités comme la rénovation des bâtiments publics, la mobilité décarbonée, l'adaptation au vieillissement ou encore le tourisme. Tous domaines confondus, nous avons déjà financé plus de 2 200 missions d'ingénierie. Que ce soit en ingénierie, en prêt ou en fonds propres, nos ressources permettent aux petites villes de se projeter en villes de demain, vivantes, innovantes et durables.



© Damien Valente - TERRA



© Emmanuel du Bourg / Popsu

TRANSFORMATION ENVIRONNEMENTALE DES ZONES COMMERCIALES PÉRIPHÉRIQUES

L'accompagnement à la requalification de zones commerciales en périphérie vise à inciter la transformation environnementale et la diversification de ces zones. Les projets qui bénéficieront de l'expérimentation devront contribuer :

- ◆ au changement d'image de ces zones par une ambiance architecturale renouvelée,
- ◆ au renforcement de l'attractivité commerciale et à la viabilisation des commerces de la zone restructurée,
- ◆ à l'amélioration du cadre de vie par la diversification des usages de ces zones, notamment par la construction de logements et l'installation de nouveaux services,
- ◆ à la sobriété foncière par une optimisation des surfaces.

Ce dispositif est doté d'un budget de **24 M€** et peut être mobilisé via :

- ◆ une subvention pour le financement d'études préalables pour définir et mener à bien l'programme de requalification d'ensemble de ces espaces et la conduite d'opération,
- ◆ un cofinancement jusqu'à 50 % du déficit de l'opération commerciale.

Au total, une trentaine de sites sont accompagnés.

TERRITOIRES CIBLES

- ◆ **Toutes les communes ou EPCI et en priorité les territoires dotés d'une ORT**

RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ACTIVITÉ

Déployé à compter de mars 2021, le **fonds de restructuration des locaux d'activité** a permis de soutenir, dans le cadre de la première enveloppe de 60 M€ dont il a été doté, 182 opérations immobilières représentant près de 700 locaux d'activité remis sur le marché pour un montant total de subvention engagé de 58 172 074 €.

Devant le succès rencontré, l'État a décidé de reconduire ce fonds en 2023 avec une nouvelle enveloppe de 25 M€ issue des crédits du Fonds vert.

TERRITOIRES CIBLES

- ◆ **Les communes ACV ou PVD et territoires ayant mis en œuvre des ORT, les centres-bourgs (ZRR) et quartiers ou territoires fragiles (QPV, ZAFR)**
- ◆ **Désormais, les petites collectivités (communes de moins de 20 000 habitants ou EPCI dont la ville centre compte moins de 20 000 habitants) qui ne pourraient s'appuyer sur des opérateurs spécialisés peuvent candidater au fonds pour des projets de taille modeste (3 locaux maximum)**



Parole d' élu



Philippe Le Goff
Maire de Guingamp
(Côtes-d'Armor)



Tel un Alchimiste qui s'emploie à vouloir transformer le plomb en or, les maires du programme PVD ne doivent pas délaissier cette utopie de l'humain. Tout simplement, parce qu'une ville est cet espace où viennent se conjuguer des profils, des aspirations différentes. Emporter une dynamique de revitalisation c'est donc, avant tout emporter ses habitants dans un récit commun.

La qualité de vie, la désirabilité passe par un état d'esprit, une transpiration, une émotion. Avec le programme PVD, nous nous attachons à mieux appréhender les comportements, les attentes. Comment fonctionneront les consommateurs, quelle place donner au sport, à la culture ?

À Guingamp, nous portons le principe d'une ville « terrain d'émotion à ciel ouvert ». Nous implantons des équipements sportifs de tout ordre accessibles à tous. La ville devient donc « stade à ciel ouvert ». Mais elle est aussi « musée à ciel ouvert », avec l'implantation de plusieurs œuvres d'art dans l'espace public sélectionnées avec les habitants. Les enfants deviennent des commissaires d'expo avec les artistes. Enfin, c'est une médiation sur le patrimoine pour le comprendre. Et quel plaisir d'entendre un enfant se retrouver en position de guide patrimonial pour ses parents ou ses amis !

Donner de la considération à tous, quel formidable défi !

116

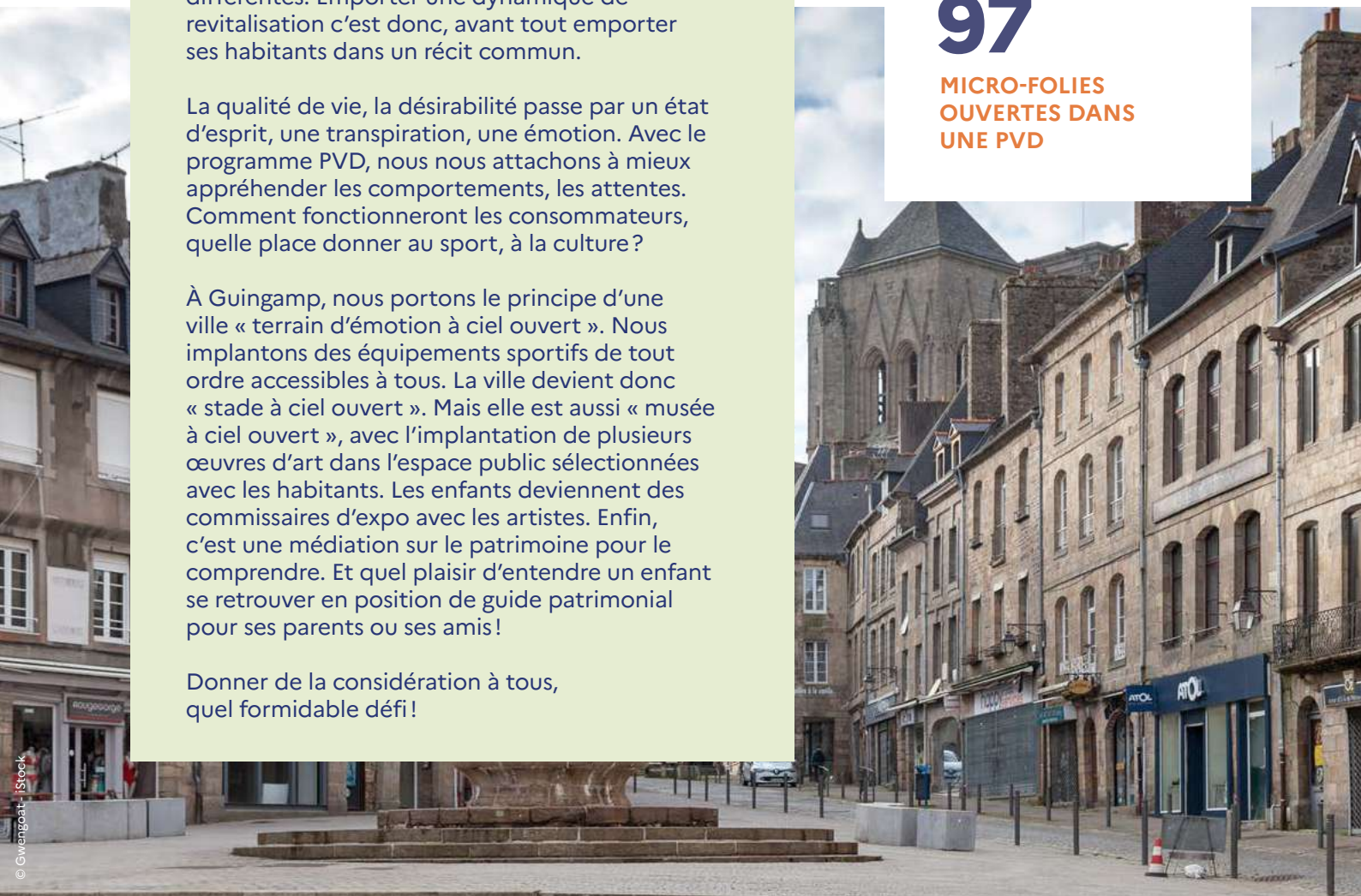
PROJETS D'HABITAT
INCLUSIF SOUTENUS

164

COMMUNES ENGAGÉES
DANS UN CONTRAT
DE SÉCURITÉ

97

MICRO-FOLIES
OUVERTES DANS
UNE PVD





© Arnaud Bouissou - TERRA

Si offrir des espaces publics, des équipements et services est primordial pour proposer des conditions de vie de qualité, la dimension sociale d'un projet de redynamisation d'un centre-bourg ou d'un centre-ville ne doit pas être oubliée, pour faire des petites villes des centres vivants et animés.

La vie associative et culturelle de proximité est à la fois facteur de lien social mais également d'attractivité du territoire et participe pleinement au rayonnement des Petites villes de demain.

Le maintien ou le développement de l'offre culturelle peut s'appuyer sur la mobilisation de la population et l'intervention de multiples acteurs, sur l'identité propre du lieu - qu'elle soit issue de son patrimoine bâti, paysager, ou liée à son histoire - sur les espaces et équipements publics comme supports de l'animation culturelle, à l'image, des 97 Micro-Folies ouvertes dans les Petites villes de demain. De nombreuses initiatives locales prennent ainsi appui sur des éléments du patrimoine matériel ou immatériel local : marchés thématiques, résidences d'artistes (photographes, sculpteurs, architectes, artisans d'art, peintres, écrivains, etc.), festivals (arts de la rue, musiques, danse)...

La multiplication d'espaces favorables à la rencontre et aux échanges est donc une des clefs de la revitalisation d'un territoire.

Offrir des services publics dans une proximité et une forte accessibilité est également facteur de consolidation des fonctions de centralité de la commune dans son territoire. Ainsi, 1 079 France services sont accessibles au sein de Petites villes de demain (66% des Petites villes de demain en disposent).

La participation citoyenne est par ailleurs de plus en plus au cœur des enjeux locaux. Les citoyens ressentent le besoin de s'investir dans les projets locaux ; les élus mettent en œuvre des dispositifs pour développer des projets en concertation avec les habitants.

L'engagement des habitants des Petites villes de demain permet également de développer des projets locaux dynamiques. À titre d'exemple, 187 PVD sont répertoriées sur la plateforme Jeveuxaider.gouv.fr pour favoriser l'engagement bénévole local. Cet engagement est aussi un véritable facteur de lien social, permettant de tisser des liens de convivialité et de solidarité entre les habitants et ainsi de participer au bien vivre ensemble.

Favoriser le bien vivre ensemble, c'est aussi offrir des conditions pour bien vieillir. La démarche du même nom de l'ANCT s'emploie, dans une approche partenariale à le favoriser.



ADAPTER LES TERRITOIRES AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

LA DÉMARCHE BIEN VIEILLIR DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN

Lancée en juillet 2021 par l'ANCT, la démarche Bien vieillir dans les Petites villes de demain a été créée pour répondre aux besoins des collectivités. Elle vise à soutenir et renforcer la prise en compte des enjeux du vieillissement dans les projets de territoire, pour que les besoins et aspirations, actuels et futurs, des personnes en perte d'autonomie soient mieux pris en compte.

Une Fabrique prospective *Dans un monde en transition être sénior demain dans une petite ville*, cofinancée par l'ANCT et la Banque des Territoires, portera prochainement ses conclusions. Elle aboutit d'ores et déjà à proposer aux élus de Petites villes de demain un atelier *in situ* permettant réflexions, échanges et inspirations sur les manières d'adapter les territoires aux transitions démographiques.

Lancée sous la forme expérimentale d'un appel à manifestation d'intérêt, le soutien à l'émergence de projets d'habitats inclusifs a permis l'accompagnement de 116 projets dans nos territoires, sur les 200 dossiers déposés en 2022 et avec le concours de la Banque des Territoires et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Consulter la [démarche](#) et l'[atelier in situ](#)



© Emmanuel du Bourg / Popsu

Joël Gullon
Maire de La Côte-Saint-André
(Isère)



La Fabrique prospective nous a rappelé l'importance de la place des seniors, actuellement. Et, elle nous a surtout incités à anticiper demain. De fait, les seniors d'aujourd'hui sont dans l'urgence. Eux, ils savent que les jours sont comptés, si bien qu'une politique faite dans deux ou trois ans, ça les dépasse. Eux, ils ont besoin de concret : en sortie d'hôpital, comment vont-ils pouvoir rentrer chez eux et être accompagnés ? Mais, si on veut ne plus subir en permanence toutes ces problématiques évoquées sur les environnements, il faut qu'on s'occupe des seniors de demain, c'est-à-dire nous-mêmes !

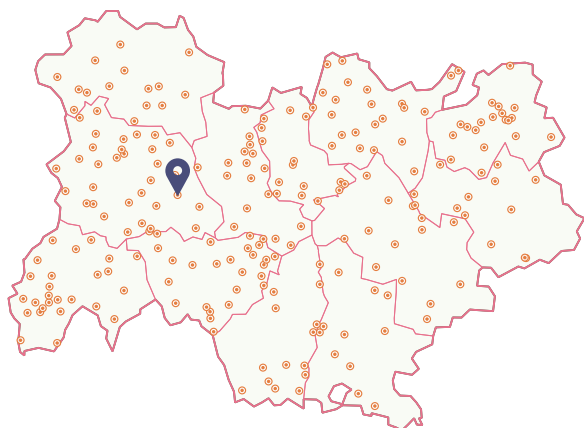
Stéphane Corbin
Directeur adjoint
de la CNSA



Le programme Petites villes de demain de l'ANCT est un levier efficace pour faire émerger des solutions locales d'habitats inclusifs qui contribuent à un projet global de revitalisation des territoires. La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) s'est associée à l'ANCT pour soutenir l'émergence et la formalisation de projets de vie sociale et partagée pour les habitants. Ce partenariat s'appuie sur un écosystème d'acteurs locaux. Il vient renforcer le déploiement en cours de l'habitat inclusif et de l'aide à la vie partagée dans les 95 départements déjà engagés dans cette démarche.

The image features a dark blue background. On the left, there is a large, solid orange shape that resembles a stylized arrow pointing to the right. To the right of this orange shape is a white outline of a diamond or square rotated 45 degrees. The text 'LES ACTIONS DANS LES RÉGIONS' is centered within the white outline, overlapping the orange shape. The text is in a bold, white, sans-serif font, arranged in three lines.

**LES ACTIONS
DANS LES
RÉGIONS**



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

226 Petites villes de demain

122 chefs de projet PVD
dont 19 financés par l'Anah

47 communes signataires
d'une convention-cadre

116,7 millions d'euros engagés

431 missions d'expertises
techniques financées

4 298 logements renovés par l'Anah

18 communes engagées dans
un contrat de sécurité

Recycler l'existant : l'école maternelle du Beffroi

Billom (Puy-de-Dôme)

Afin d'être en cohérence avec son PLUi, la municipalité souhaite développer l'offre de logements à partir d'opportunités foncières dans l'existant. Suite à l'ouverture d'une nouvelle école, plusieurs scénarii sont proposés mais ceux-ci soulignent la difficulté d'équilibrer l'opération.

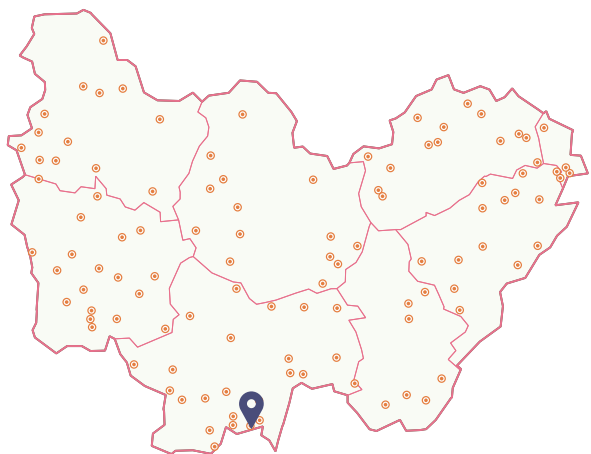
Dans ce territoire au marché détendu, la promotion immobilière classique est peu présente tout comme les bailleurs sociaux. Toutefois, ce foncier idéalement situé est structurant à l'échelle du centre-ville. Accompagnée par les porteurs du projet de la Maison du Quai, premier Habitat inclusif de Billom, la ville développe une nouvelle réflexion autour de l'habitat partagé pour les personnes en perte d'autonomie. Elle a fait le choix de mettre à disposition ce foncier sous forme d'une concession de services et travaux à un promoteur immobilier. Pour la collectivité, ce scénario garantit la maîtrise d'un foncier stratégique, la perception d'une redevance annuelle et la rénovation de ce bâti patrimonial en logements inclusifs.



Jean-Michel Charlat
Maire de Billom



L'étalement urbain s'accélère sur notre territoire à proximité de Clermont-Ferrand. Le PLUi est révisé et 20 hectares sont retirés des zones à urbaniser. Le projet de l'école maternelle, appuyé par le programme PVD, montrera qu'il est possible de concurrencer la maison individuelle en proposant une nouvelle forme d'habitat (inclusif).



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

109	Petites villes de demain
70	chefs de projet PVD dont 17 financés par l'Anah
48	communes signataires d'une convention-cadre
52,6	millions d'euros engagés
179	missions d'expertises techniques financées
1407	logements renovés par l'Anah
28	communes engagées dans un contrat de sécurité

Une Petite ville de demain à énergie positive

Tramayes (Saône-et-Loire)

Ville pionnière en matière d'écologie, la municipalité de Tramayes produit 3 fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Grâce à un contrat d'achat d'électricité d'origine renouvelable signé en 2019 avec prix bloqué sur 6 ans, elle n'a pas eu à subir la récente crise de l'énergie. Le réseau de chaleur chauffe tous les bâtiments municipaux, l'EHPAD et des logements de particuliers. Une chaudière bois a remplacé celles au fioul, divisant ainsi par plus de vingt les émissions de CO₂ pour le chauffage.

La municipalité mise aussi sur le solaire: ses trois installations photovoltaïques produisent 75 % de l'électricité qui lui est nécessaire. Récemment rénovée, l'école est un bâtiment à énergie positive. En matière d'éclairage public, la consommation a été divisée par quatre en dix ans. La consommation électrique municipale est ainsi passée de 400 MWh en 2007 à 117 MWh en 2017.

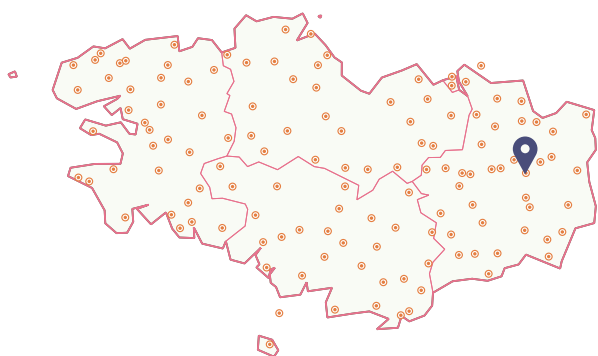
Prochains objectifs: création d'un institut d'enseignement supérieur en économie sociale et solidaire, création de logements participatifs passifs, et passage à un territoire à énergie positive grâce aux habitants. Pour y arriver, la commune compte sur le programme Petites villes de demain.



Michel Maya
Maire de Tramayes



Nous avons avancé et réalisé nos projets sans augmenter la fiscalité locale. Aujourd'hui, nous communiquons autour de cela pour que d'autres s'en inspirent et en fassent autant.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

130 Petites villes de demain

59 chefs de projet PVD
dont 16 financés par l'Anah

107 communes signataires
d'une convention-cadre

76,4 millions d'euros engagés

180 missions d'expertises
techniques financées

3 301 logements renovés par l'Anah

12 communes engagées dans
un contrat de sécurité

Résidence le Grand Chêne: un habitat inclusif en cœur de ville Liffré (Ille-et-Vilaine)

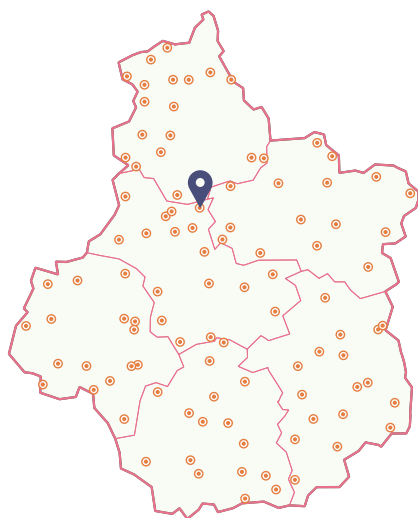
En 2015, l'Association d'Action sociale Saint Michel qui gère l'EHPAD de la commune de Liffré souhaite diversifier sa formule d'hébergement en proposant de l'habitat intermédiaire. C'est pourquoi, elle mandate en 2016 le cabinet de programmation CERUR qui fait état d'une aspiration forte des personnes âgées pour une alternative entre le domicile et la résidence médicalisée.

La commune de Liffré s'engage alors à soutenir financièrement le projet de l'association et la met en relation avec le groupe d'investissement Duval. Idéalement située en cœur de ville, à proximité des principaux commerces mais aussi de l'EHPAD avec lequel elle mutualise certains services, la Résidence du Grand Chêne propose aujourd'hui 30 logements de 48m², dont deux sont réservés à de jeunes mineurs non accompagnés, pleinement intégrés à la vie sociale de la résidence. Les locataires partagent une salle commune de 100m² ainsi qu'un jardin, et bénéficient d'un accompagnement quotidien par une coordinatrice de la vie sociale et partagée. La Résidence constitue donc une troisième voie à destination des personnes âgées autonomes, entre logement adapté et résidence médicalisée.



Guillaume Bégué
Maire de Liffré

“ Les personnes âgées peuvent se retrouver seules, avec les problématiques de mobilités. Elles ont de plus en plus de difficultés à avoir accès aux services, que ce soit de santé ou de services du quotidien.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

99 Petites villes de demain

52 chefs de projet PVD
dont 17 financés par l'Anah

93 communes signataires
d'une convention-cadre

41,9 millions d'euros engagés

165 missions d'expertises
techniques financées

1361 logements renovés par l'Anah

10 communes engagées dans
un contrat de sécurité

Plan-guide: outil d'ingénierie conçu par le CAUE

Beauce la Romaine (Loir-et-Cher)

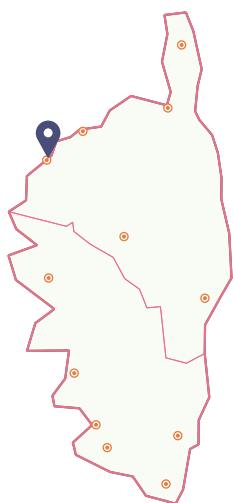
Dans le cadre de Petites villes de demain et en partenariat avec les services de l'État, dont la DDT qui apporte conseil et assistance, Beauce la Romaine a souhaité définir une politique de redynamisation claire de son centre-bourg.

Grâce au CAUE41 et au soutien de l'ANCT, la commune a pu animer un atelier de travail, en concertation avec les acteurs locaux. Après une visite sur le terrain, les participants ont pu s'approprier concrètement les enjeux grâce à des outils d'expression et un travail d'animation efficaces du CAUE41. De cet atelier sont sorties 5 planches consultables par les habitants qui définissent les projets de la commune et proposent des éléments de programmation. Parmi les projets, le renouvellement urbain de la friche SHOPi, ancienne superette située près de la Place de l'Église, constitue une opportunité de redynamisation primordiale pour la ville sous de nombreux aspects : intensifier l'offre de services en créant des activités complémentaires, diversifier l'offre de petits logements à loyers accessibles, garantir des perméabilités entre les îlots urbains anciens, mettre en valeur le patrimoine local, faciliter les mobilités douces, apporter des espaces d'agrément végétalisés, etc.



Bernard Espugna
Maire de Beauce la Romaine

“ Nous avons sollicité le CAUE 41, appuyé par l'ANCT locale dans le cadre du programme des Petites villes de demain, pour concevoir une politique de revitalisation ambitieuse, claire et structurée, matérialisée sous la forme d'un plan guide compréhensible pour tous.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

12 Petites villes de demain

9 chefs de projet PVD
dont 4 financés par l'Anah

3 communes signataires
d'une convention-cadre

9,1 millions d'euros engagés

19 missions d'expertises
techniques financées

101 logements renovés par l'Anah

1 commune engagée dans
un contrat de sécurité

Requalification du parking des commerçants

Calvi (Haute-Corse)

La ville de Calvi souhaite créer au sein du centre-ancien un lieu de vie propice aux rendez-vous, à la discussion et aux petits rassemblements. Le parc de stationnement existant est un lieu de convergence de tous les axes de la ville qui constitue l'accès principal à la Citadelle. Il changera de destination et sera transformé en une place publique de près de 1700 m².

Cet espace aura vocation à accueillir une pluralité d'usages en haute comme en basse saison, dont le marché des producteurs.

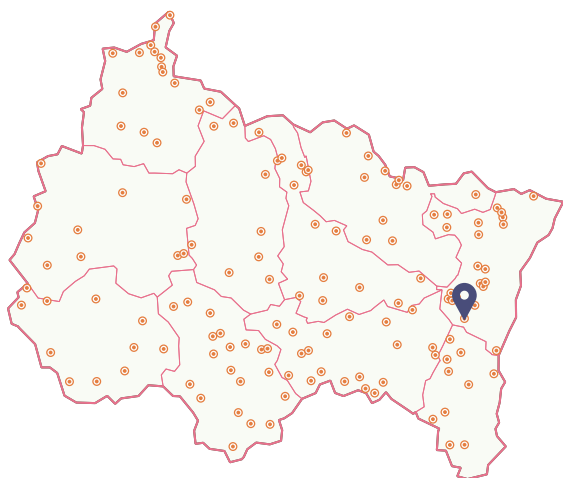
De nombreux aménagements sont prévus pour créer un espace plus aéré et plus sobrement composé : plantation de végétaux pouvant apporter de l'ombre, redéfinition des surfaces et des circulations, installation d'une fontaine, définition d'une esplanade pouvant recevoir 20 étales, uniformisation du mobilier urbain, création d'une borne de recharge supplémentaire pour les véhicules électriques ainsi que des bornes et arceaux pour les vélos, liaison avec l'espace de jeux pour enfants adjacent, espace avec gradins dédiés à la culture, choix d'un dallage de couleur claire permettant de moins absorber la chaleur et de mieux s'intégrer dans le paysage architectural...



Ange Santini
Maire de Calvi



Dans le cadre du dispositif Petites villes de demain, la municipalité s'engage dans un projet structurant qui permettra de proposer à la population un espace de convivialité au cœur du centre-ville avec la requalification du parking des commerçants en place publique ainsi qu'un marché des producteurs qui devrait être opérationnel en avril 2024.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

142	Petites villes de demain
88	chefs de projet PVD dont 17 financés par l'Anah
21	communes signataires d'une convention-cadre
73,4	millions d'euros engagés
264	missions d'expertises techniques financées
2 403	logements renovés par l'Anah
26	communes engagées dans un contrat de sécurité

Démarche expérimentale de production d'électricité locale

Communauté de communes de la Vallée de Villé (Bas-Rhin)

La communauté de communes de la Vallée de Villé, qui regroupe 18 communes soit 10 700 habitants, s'est lancée en 2020 dans une démarche expérimentale de production d'électricité locale. Pour produire de l'électricité, cet EPCI s'appuie sur le projet de centrale photovoltaïque Energiessen située au cœur de la vallée, fruit d'un partenariat public-privé associant 5 industriels. Grâce à une dérogation ministérielle, la gestion de la centrale est réalisée à l'échelle de l'ensemble de la Vallée. En complément, les habitants sont invités à installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des entreprises, des installations agricoles ou des particuliers.

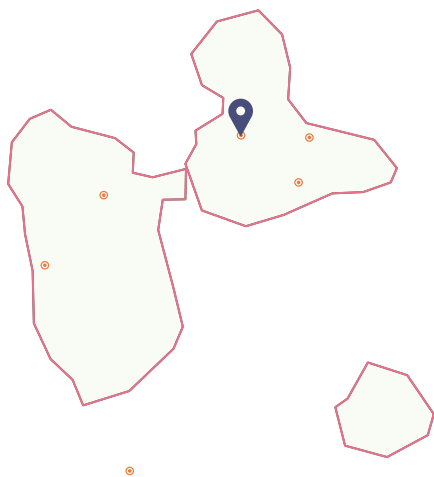
Le projet a donc permis de créer une sorte de marché local de l'électricité, qui repose sur l'autoconsommation collective. L'électricité peut ainsi être vendue moins chère puisqu'elle n'est pas importée, et le prix est réajusté en fonction de l'évolution du marché et des besoins des habitants. Pour son projet d'autoconsommation, la communauté de communes a remporté le trophée des collectivités 2022 d'Alsace dans la catégorie « Développement durable et qualité de vie ».



Serge Janus
Maire de Breitenau,
président de la
communauté de communes
de la Vallée de Villé



La démarche Energiessen permet de montrer qu'une vallée avec ses moyens, ses entreprises et ses habitants peut se rapprocher de l'autonomie énergétique. Dans l'optique de redynamisation du territoire, cette expérimentation prévoit également de s'ouvrir à terme aux particuliers avec une tarification solidaire et aux commerçants pour soutenir le commerce de proximité.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

7 Petites villes de demain

3 chefs de projet PVD
dont 2 financés par l'Anah

2 communes signataires
d'une convention-cadre

4,9 millions d'euros engagés

23 missions d'expertises
techniques financées

11 logements renovés par l'Anah

- communes engagées dans
un contrat de sécurité

L'Ecoquartier « Cœur de Grippon » Morne-à-l'Eau

La ville de Morne-à-l'Eau (16 500 habitants) s'est engagée dans un projet d'Ecoquartier pour son centre-bourg « cœur de Grippon ».

Accompagné d'une OPAH-RU, il est axé sur la rénovation du bâti historique et la reconquête des friches afin d'améliorer l'habitat et le cadre de vie des citoyens, associés à la démarche grâce à un programme stratégique d'écocitoyenneté et d'écodéveloppement ainsi que par l'intermédiaire d'une maison du projet.

Le projet répond aussi aux enjeux de l'adaptation de ce bourg caribéen de climat tropical au changement climatique : 13 des 54 hectares de l'Ecoquartier sont réservés à la végétalisation et la ville s'est engagée à planter plus de 1000 arbres. Morne-à-l'Eau, « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte » depuis 2016, a aussi mis en place un éclairage public à LED et des bornes de recharge solaires gratuites pour les véhicules électriques.

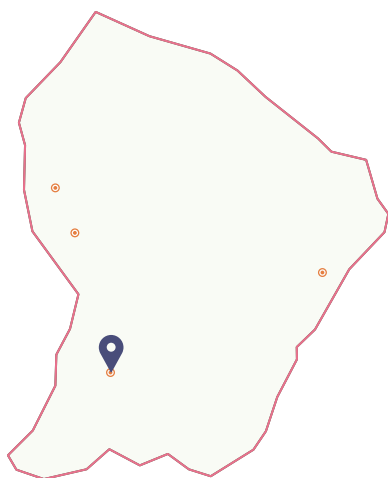
L'accessibilité de l'espace public et les mobilités douces sont justement au cœur de la démarche, avec la création de stationnements perméables en périphérie, la mise à disposition de vélos électriques en libre-service et un projet pilote de rue accessible à tous.



Jean Dartron
Maire adjoint de
Morne-à-l'Eau



Le programme Petites villes de demain articulé autour de notre projet « Écoquartier Cœur de Grippon » est un véritable accélérateur pour engager les transitions dans le centre-bourg ! En concertation avec la ville du Moule avec laquelle nous avons porté une candidature commune, la redynamisation du territoire bénéficie d'une plus-value formidable pour l'avancée de nos actions.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

4 Petites villes de demain

1 chef de projet PVD financé par l'Anah

3 communes signataires d'une convention-cadre

2,7 millions d'euros engagés

7 missions d'expertises techniques financées

- logements renovés par l'Anah

- communes engagées dans un contrat de sécurité

Aménagement du parc Atika Maripasoula

Avec l'aménagement du parc Atika, la commune souhaite requalifier une crique aujourd'hui délaissée en cœur de centre-bourg. L'objectif de ce projet est double. Il est d'abord de créer une liaison piétonne entre deux espaces centraux, les berges du Lawa, porte d'entrée de la ville, et la Place des Fêtes, haut lieu de vie sociale. Il est aussi de conserver un espace naturel en plein cœur de la commune qui met en valeur l'identité singulière de Maripasoula, en préservant les criques, les reliefs et la végétation présente.

Trois séquences d'aménagement sont prévues dans la requalification de ce parc: la création d'un espace festif avec un espace de théâtre, la réalisation d'un espace de détente et de rencontre à travers la création de deux îlots de nature éloignés du cheminement principal; enfin, l'aménagement d'un jardin avec du mobilier urbain permettant de déjeuner, à proximité du marché couvert.

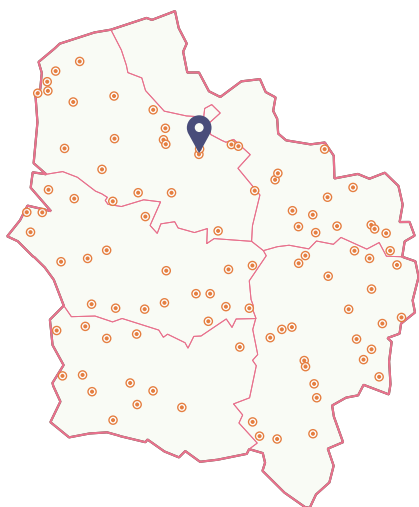
Les études de conception sont finalisées, le plan de financement reste à terminer et les travaux pourront démarrer en fin d'année 2023. Les Maripasouliens pourront profiter prochainement de ce premier parc en centre-bourg.



Serge Anelli
Maire de Maripasoula



Maripasoula fait partie des quatre communes de Guyane lauréates du programme Petites villes de demain. Avec un appui en ingénierie, nous avons défini avec clarté le projet d'aménagement de notre centre-bourg de demain.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

96 Petites villes de demain

61 chefs de projet PVD
dont 13 financés par l'Anah

30 communes signataires
d'une convention-cadre

56,7 millions d'euros engagés

156 missions d'expertises
techniques financées

1677 logements renovés par l'Anah

15 communes engagées dans
un contrat de sécurité

Un cabinet médical éphémère

Mazingarbe (Pas-de-Calais)

Pour lutter contre la désertification médicale, Mazingarbe, commune de 8000 habitants, a engagé un véritable projet de santé qui facilite l'exercice des professionnels sur plusieurs communes, grâce à la formule « éphémère » du cabinet médical, qui vient en appui de l'offre préexistante de 47 maisons de santé pluridisciplinaires du département.

En partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé Liévin Pays d'Artois et avec le concours de la Caisse primaire d'Assurance Maladie, la ville de Mazingarbe a pu racheter les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne et réaliser des travaux d'adaptation pour ouvrir quatre salles de consultation, un hall d'accueil et une salle d'attente, sur une surface de 115 m².

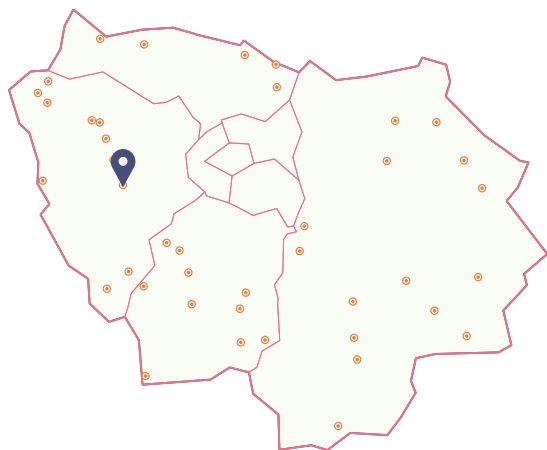
Trois jeunes médecins ont été recrutés. Ils exerceront au maximum deux ans au sein de ce nouveau cabinet médical éphémère. Cette solution permet d'améliorer l'organisation et les prises en charge des patients confrontés aux départs massifs en retraite de leurs praticiens. Elle satisfait aussi les jeunes médecins en sortie d'étude qui souhaitent se donner du temps et voir différentes pratiques avant de s'installer dans un cabinet.



Laurent Poissant
Maire de Mazingarbe



Face au départ à la retraite des médecins, un projet inédit en France a été mis en place avec la CPTS Liévin-Pays d'Artois : des permanences médicales éphémères. Ces dernières sont assurées par trois médecins de la CPTS, au sein du cabinet médical aménagé par la Ville. Grâce à ce dispositif, l'offre de soins est préservée.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

41 Petites villes de demain

27 chefs de projet PVD
dont 10 financés par l'Anah

21 communes signataires
d'une convention-cadre

23,1 millions d'euros engagés

83 missions d'expertises
techniques financées

592 logements renovés par l'Anah

7 communes engagées dans
un contrat de sécurité

Ouverture d'un tiers-lieu multi-services

Jouars-Pontchartrain (Yvelines)

Attendu de longue date, un tiers-lieu multi-services et accessible à tous a été créé dans deux bâtiments historiques rénovés à cet effet entre 2019 et 2022. Le tiers-lieu dispose de 3 espaces. Inauguré en septembre 2022, l'espace de coworking propose des bureaux, deux salles de réunion en location, ainsi que des ateliers et animations. Dans les mois à venir, un projet d'« Accélérateur d'entreprise » va y être lancé. Son objectif : accompagner des entreprises pour booster leur développement. Les projets comportant une dimension écologique ou rurale seraient appréciés.

Le Bistrot solidaire, quant à lui, est en projet : il doit être un lieu convivial, où l'on peut boire, manger, et surtout échanger. Le lauréat du projet a été désigné début 2023 à l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Il développera un bistrot / coffee shop privilégiant les circuits courts et les produits locaux. Des événements animeront le lieu : ateliers, expos / vente, concerts, repair'café... L'ouverture est prévue d'ici la fin de l'année.

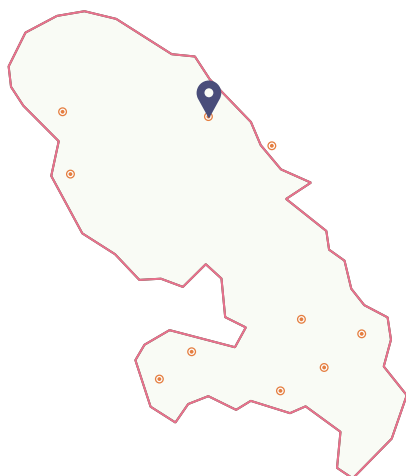
Enfin, le tiers-lieu accueille aussi l'Agence postale communale. Il participe ainsi pleinement à la redynamisation du centre-bourg.



Philippe Emmanuel
Maire de
Jouars-Pontchartrain



Petites villes de demain a permis à Jouars-Pontchartrain de mener une réflexion stratégique. Ainsi, nous avons ouvert un tiers-lieu avec un coworking accélérateur d'entreprises, une brasserie solidaire et une poste communale. Ces activités économiques, administratives, sociales et intergénérationnelles renforcent notre vivre-ensemble par de nouvelles fonctions de centralité attractives.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

- 10** Petites villes de demain
- 4** chefs de projet PVD dont 1 financé par l'Anah
- 4** communes signataires d'une convention-cadre
- 3,4** millions d'euros engagés
- 13** missions d'expertises techniques financées
- 9** logements renovés par l'Anah
- communes engagées dans un contrat de sécurité

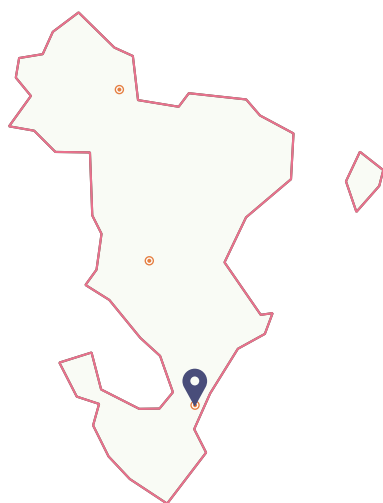
Aménagement de la place du photographe Sainte-Marie

La ville a choisi de requalifier la Place du Photographe, au fort impact sur le cadre de vie des Samaritains. En effet, la place est un lieu de convergence qui connecte la partie haute du bourg au cœur marchand en partie basse. Place intimiste et calme, encadrée de logements, elle surprend par sa singularité et ses fenêtres sur l'Atlantique. Ses bâtiments publics historiques au fort potentiel et sa surface généreuse permettent d'imaginer plusieurs usages et différentes programmations. Grâce au marché à bons de commande de la Banque des Territoires, une étude de programmation a été réalisée par le bureau d'études SINOPIA. Un atelier s'est tenu avec les services de la ville et le CCAS pour inclure au mieux les besoins des habitants. L'enjeu est ainsi d'offrir à ces derniers une place active, aux usages mixtes, de créer un réseau d'espaces publics pour apaiser le centre-bourg et répondre aux enjeux climatiques par la création d'îlots de fraîcheur, mais aussi d'interconnecter les espaces existants, notamment ceux du front de mer, par le renforcement du maillage piéton.



Bruno-Nestor Azerot
Maire de Sainte-Marie

“ Avec le programme PVD, plus que jamais, la ville de Sainte-Marie a les moyens de faire émerger des projets cohérents et de moderniser son centre-bourg. Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans une perspective d'aménagement durable et résilient de notre territoire, le réaménagement de la Place du Photographe en est le premier exemple : une place de quartier au cœur de la ville, embellie, dynamique et intégrée.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

3 Petites villes de demain

3 chefs de projet PVD
dont 1 financé par l'Anah

3 communes signataires
d'une convention-cadre

1,3 millions d'euros engagés

6 missions d'expertises
techniques financées

- logements renouvés par l'Anah

- communes engagées dans
un contrat de sécurité

Aménagement du front de mer Bandrélé

La zone du front de mer de Bandrélé revêt un caractère stratégique pour la conservation de la mangrove de Bandrélé et la protection contre l'aléa de submersion marine de la plus grande ville du Sud de l'île. Elle intègre la zone écotouristique de l'écomusée du sel, identifiée dans le livre bleu outre-mer.

Cette zone concentre plusieurs usages qu'il est nécessaire de conforter par des aménagements spécifiques. La partie Nord est marquée par une fréquentation des urbains, des pêcheurs/plaisanciers, ainsi que par des usages récréatifs sur des lieux non adaptés (mangrove, rivière). La partie centrale et Sud doit être réaménagée pour conformer les usages récréatifs, et les usages touristiques (écomusée du sel).

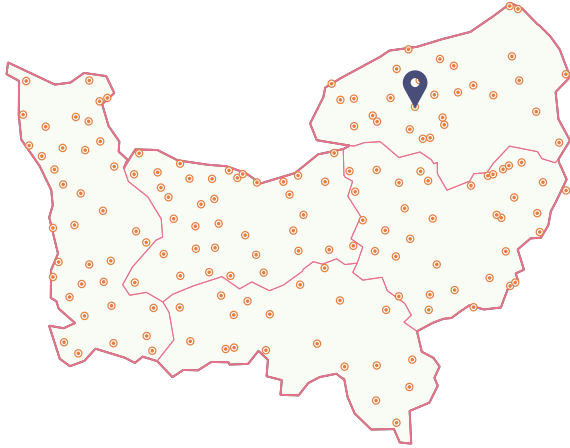
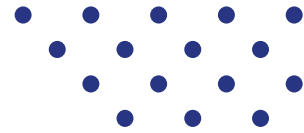
L'ensemble des aménagements prévus restructure le front de mer en offrant une panoplie de parcours entre les quartiers nord et sud de Bandrélé, avec un rivage stabilisé et redessiné, une liaison piétonne directe et praticable en tout temps, et un chapelet de lieux de vie protégés et accessibles.



**Ali Moussa
Moussa Ben**
Maire de Bandrélé



L'aménagement du front de mer de Bandrélé est un projet emblématique de notre stratégie « Bandrélé 2030 ». Il s'intègre pleinement dans le programme Petites villes de demain. Grâce au soutien de l'État et de nos partenaires, ce projet voit enfin le jour en 2023 et se poursuivra par plusieurs tranches de travaux d'aménagement, pour améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'attractivité de la ville.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

159	Petites villes de demain
69	chefs de projet PVD dont 19 financés par l'Anah
123	communes signataires d'une convention-cadre
75,6	millions d'euros engagés
172	missions d'expertises techniques financées
2 529	logements renovés par l'Anah
2	communes engagées dans un contrat de sécurité

Concilier les besoins des habitants et les enjeux environnementaux via les sciences comportementales

Yvetot (Seine-Maritime)

Accompagnée par la DDTM, en partenariat avec ACTELab, [S]City, le PNR des Boucles de la Seine Normande et la Communauté de Communes Yvetot Normandie, Yvetot a fait appel aux sciences comportementales pour mettre en œuvre une politique multi-acteurs de sobriété foncière. L'objectif de l'étude était d'offrir des clés de compréhension des jeux d'acteurs qui conduisent au maintien du modèle pavillonnaire et de préciser les besoins des habitants.

Pendant deux ans, des chercheurs ont organisé des ateliers, mené des entretiens avec l'ensemble des acteurs locaux et diffusé un questionnaire aux habitants.

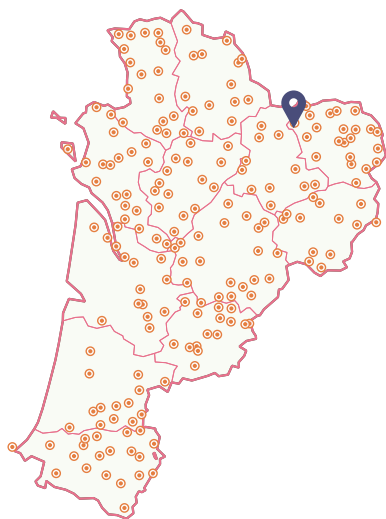
Il apparaît que l'alternative de l'habitat intermédiaire, économe en espace, peut répondre aux attentes des habitants, notamment des personnes âgées, et est adapté au cadre de vie rural. Il prend la forme d'un groupement de logements superposés limité (3 à 12 logements), permettant un accès individualisé aux habitations, des extérieurs privatifs et une mutualisation de certaines surfaces.



Virginie Blandin
Première adjointe
au Maire d'Yvetot



Face aux enjeux de sobriété foncière, les élus locaux sont en première ligne pour faire évoluer les formes d'habitat. Cette étude offre une nouvelle approche et permet de nourrir les réflexions des élus pour favoriser l'émergence d'habitats moins consommateurs d'espaces, tout en répondant aux besoins des habitants.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

198 Petites villes de demain

117 chefs de projet PVD
dont 42 financés par l'Anah

95 communes signataires
d'une convention-cadre

103,8 millions d'euros engagés

446 missions d'expertises
techniques financées

3129 logements renovés par l'Anah

13 communes engagées dans
un contrat de sécurité

Opération de redynamisation

La Souterraine (Creuse)

Depuis 2017, La Souterraine, commune rurale de 5000 habitants, s'est engagée dans une opération de redynamisation de son centre-bourg. Le premier axe fort de cette politique est de lutter contre la vacance commerciale. Pour cela, un dispositif d'aide aux loyers a été développé en 2019. Il consiste à prendre en charge, pendant trois ans et dans la limite de 250 € par mois, 50 % du loyer des commerçants qui s'installent sur un périmètre défini du centre-ville.

D'autres domaines, comme l'habitat et la culture, sont travaillés : une Micro-Folie a été implantée dans la rue principale et accueille des expositions dans une chapelle. Ce lieu valorise le patrimoine communal et facilite la consommation dans les commerces locaux. La commune a également noué un partenariat avec l'EPF pour rénover et transformer deux bâtiments. De nouveaux espaces vont être créés : un tiers-lieu et un parking. Et d'autres vont être réhabilités : une cellule commerciale et des logements.

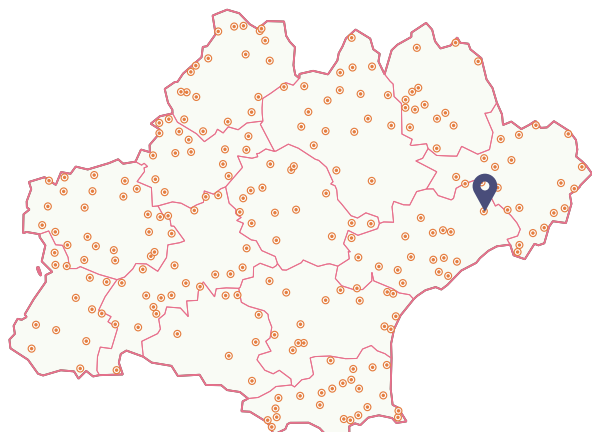
Tous ces leviers combinés permettent d'amener du flux en centre-ville. En six ans, la vacance commerciale a été divisée par deux.



Étienne Lejeune
Maire de La Souterraine



En activant plusieurs leviers pour redynamiser son centre-bourg, la ville de La Souterraine a su conjuguer commerce et culture dans un nouvel élan impulsé par le dispositif Petites villes de demain. Lutter contre la vacance commerciale et accompagner les porteurs de projets ont été les objectifs principaux en parallèle au développement d'une Micro-Folie en cœur de ville.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

225	Petites villes de demain
121	chefs de projet PVD dont 35 financés par l'Anah
121	communes signataires d'une convention-cadre
123,4	millions d'euros engagés
398	missions d'expertises techniques financées
4 283	logements renovés par l'Anah
14	communes engagées dans un contrat de sécurité

Faciliter la mobilité durable dans le projet de territoire

Grand Pic Saint Loup (Hérault)

Les actions de la commune autour de la mobilité s'inscrivent dans le cadre plus large du projet de territoire de l'EPCI. Le sujet de la mobilité bénéficie d'une approche transverse. L'objectif est de consolider un territoire de proximité en s'appuyant sur le maillage et l'attractivité des bourgs-centre, sur la relocalisation de l'emploi, sur la réorganisation des dynamiques de circulation mais aussi sur l'ouverture du territoire vers Montpellier.

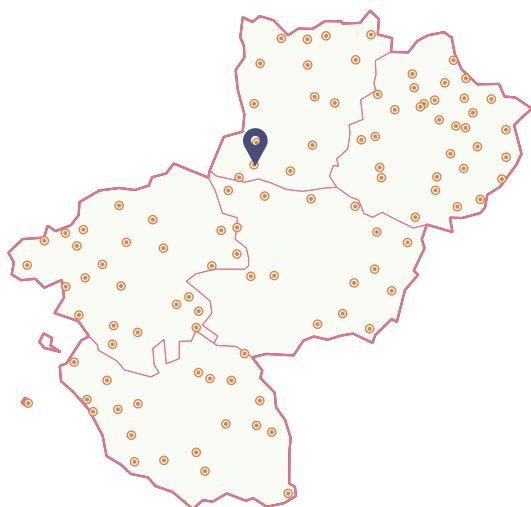
La collectivité travaille de façon expérimentale sur les usages : une nouvelle piste cyclable continue entre la métropole et la communauté de communes sera finalisée en 2025 tandis que des animations visent à sensibiliser les scolaires à l'usage du vélo, les lignes de bus depuis Montpellier ont été prolongées vers la collectivité avec la création d'un arrêt dédié et l'amélioration du cadencement. Les nouvelles pratiques de mobilité sont encouragées : covoiturage (plateforme open source), autopartage et autostop organisé. Des pôles « nouveaux usages », regroupant un bouquet de solutions sont en cours de déploiement afin de favoriser la multimodalité. La desserte du territoire a ainsi été pensée à de multiples échelles.



Alain Barbe
Président de la communauté
de communes du Grand Pic
Saint-Loup



Plurielles, les actions de mobilité durable que nous menons visent tant à améliorer les conditions de vie des habitants de notre territoire, qu'à accompagner nos communes dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Pour la concrétisation de ces objectifs, les bourgs-centres ont un rôle primordial à jouer.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

105	Petites villes de demain
57	chefs de projet PVD dont 17 financés par l'Anah
63	communes signataires d'une convention-cadre
75,7	millions d'euros engagés
253	missions d'expertises techniques financées
3 284	logements renovés par l'Anah
6	communes engagées dans un contrat de sécurité

Un hackathon au Pays de Craon

Craon, Renazé et Cossé-le-Vivien (Mayenne)

Le Pays de Craon, en Mayenne, a initié un hackathon du 5 au 8 septembre 2022. Les trois villes de Craon, Renazé et Cossé-le-Vivien ont ainsi accueilli 16 étudiants de tous horizons pour co-construire leur projet de revitalisation.

Après une journée de visite des trois communes, ils ont, pendant quatre jours et en sous-groupes de travail, pensé la redynamisation et la préservation de ces villes, et imaginé des espaces publics à partir de leur identité propre : mise en valeur de l'histoire hippique et de la présence de l'eau pour Craon, valorisation du passé minier de Renazé ou encore jeu autour de la valorisation du sport à Cossé-le-Vivien.

Ces suggestions ont permis de faire émerger des enjeux transversaux des territoires comme la valorisation du patrimoine, les mobilités, cheminements piétons ou encore le lien social.

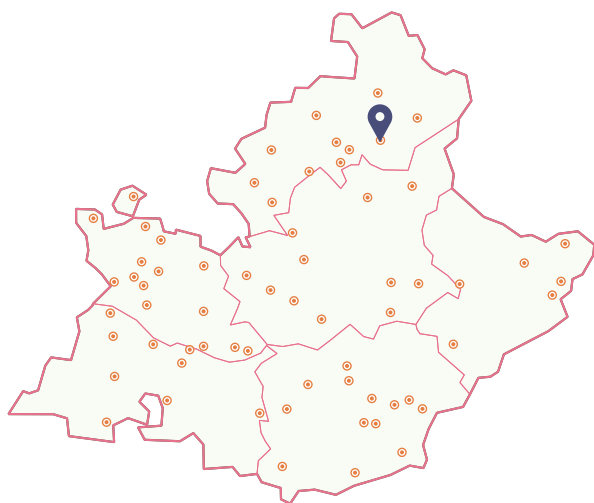
Piloté par le PTER du Pays de Craon et la cheffe de projet PVD, l'hackathon était animé par l'équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire EMileR, Charlotte Cauwer et l'agence Monono, avec la participation du Cerema. Il était soutenu par la Région, la Banque des Territoires et le département de la Mayenne.



Christophe Langouët
Maire et président de la
communauté de commune



Outre les financements que Petites villes de demain rend possibles, ce programme permet de mobiliser des acteurs autour d'un enjeu important : se projeter dans un avenir à moyen et long terme. Il s'agit de faire émerger des idées et d'imaginer des actions concrètes, en s'interrogeant sur comment on les fait, pour qui, pourquoi et avec quels moyens...



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

65 Petites villes de demain

46 chefs de projet PVD
dont 35 financés par l'Anah

20 communes signataires
d'une convention-cadre

40,8 millions d'euros engagés

213 missions d'expertises
techniques financées

1261 logements renovés par l'Anah

12 communes engagées dans
un contrat de sécurité

L'emploi au coeur de la politique locale

Embrun (Hautes-Alpes)

Dans le cadre de Petites villes de demain, la Banque des Territoires a cofinancé le recrutement d'un manager de ville au titre du Plan de relance commerce. Ce recrutement a permis d'insuffler une dynamique artisanale dans le centre-ville et de renforcer la politique d'accueil des artisans.

Le programme vient conforter un élan initié dès 2018 avec la signature d'une charte de proximité avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de PACA en soutien à l'activité économique de proximité et à la consommation locale. Le maintien d'une économie dynamique permet aussi d'offrir des débouchés aux jeunes. Le lycée des métiers Alpes Durance, qui a formé près de 70 % des artisans du bois sur la commune, est un véritable levier de promotion de l'artisanat local. Enfin, Embrun met en valeur l'art sous toutes ses formes par le biais de son service culturel et de son centre d'art « Les Capucins ». Autre incontournable de la ville, la Maison de Pays de l'Embrunais est un lieu d'exposition-vente qui valorise l'artisanat local.

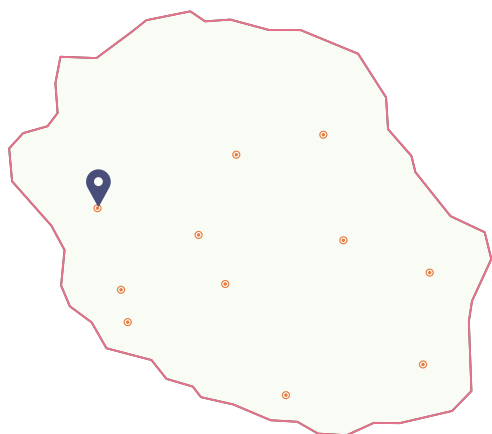
Grâce à ses projets, Embrun est lauréate du Prix Ma ville Mon Artisan 2022 du réseau des CMA. Ce label couronne ainsi le soutien de ses 250 artisans.



Chantal Eymeoud
Maire d'Embrun



La remise de ce prix à la commune d'Embrun est une belle reconnaissance et récompense de l'action de notre commune en faveur de son économie locale et notamment de ses artisans. Nous avons la chance d'avoir à Embrun le taux d'artisans le plus important des Hautes-Alpes. Ces artisans passionnés et créatifs mettent à l'honneur les traditions locales et l'innovation dont ils font preuve.



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

11 Petites villes de demain

7 chefs de projet PVD

- communes signataires
d'une convention-cadre

4,9 millions d'euros engagés

11 missions d'expertises
techniques financées

1 logement renové par l'Anah

- communes engagées dans
un contrat de sécurité

Requalification du secteur du marché en cœur de ville

Trois-Bassins

Trois-Bassins se situe à l'Ouest de l'île de La Réunion, sur les pentes du massif volcanique du Piton des Neiges. La commune s'étend sur une étroite bande de 3 km « du battant des lames au sommet des montagnes », offrant des paysages et espaces naturels remarquables qui sont des atouts pour le développement d'une « ville rurale ». Le centre-ville se situe à 700 m d'altitude, à l'écart des principaux pôles économiques de l'Ouest de la Réunion. En perte d'animation et d'attractivité depuis plusieurs années, le centre-ville présente pourtant un potentiel majeur à l'échelle des hauts de l'ouest de l'île.

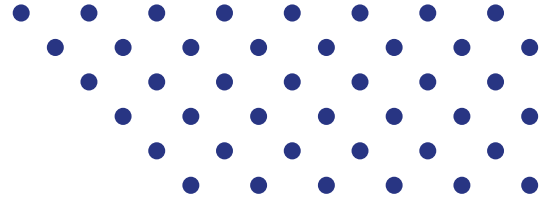
Le projet ici vise à requalifier l'offre commerciale désuète du marché couvert, dans l'artère commerciale du centre-ville. Il prévoit également la reconstruction d'une ancienne boutique créole en très mauvais état, dans le respect de l'architecture locale traditionnelle. Sont attendus d'ici fin 2025, la création de locaux d'artisanat et de commerces et d'un restaurant avec terrasse ouverte sur les paysages de la ravine de la Souris-Chaude et l'Océan, comblant un manque crucial pour l'attractivité du centre-ville.



Daniel Pausé
Maire de Trois-Bassins



Le programme Petites villes de demain nous a permis de donner écho à la démarche prospective d'évolution du territoire engagée avec les habitants. Nous avons, avec nos partenaires, des ambitions fortes pour la redynamisation du cadre de vie des Trois-Bassinois.



Petites villes de demain

DES TERRITOIRES EN ACTION

DOSSIER DE PRESSE - 27 AVRIL 2023

Contact : presse@cohesion-territoires.gouv.fr

